



Duree maximale en mission d'interim

Par **gilles**, le **07/03/2011** à **19:03**

Bonjour,actuellement en mission d'interim depuis le 14 septembre 2009 j'aurais voulu savoir jusqu'a quelle date je ne pourrais plus etre interimaire sachant que j'ai eu plusieurs contrats differents (remplacement d'un salarié malade,surcroit d'activités,etc...).